

Bulletin municipal

Numéro

1



Commune nouvelle Valgelon-La Rochette



**Voeux du Maire
18 janvier**

Edito

M Mot du Maire

Sommaire

Edito	2
Conseils	3
Fusion	4
Commerce	6
Social	8
Animations	10
Médiathèque	12
Rétrospectives	14
Hommage	16
Informations	18

Directeur de la Publication :

André DURAND

Commission Communication :

Fabien GARCIA, Hervé BENOIT,
Jean-Louis DOULS, Etienne
CHALUMEAU, Sandrine
BERTHET, Béatrice CREUX,
Sandra CHELLOUG, Christiane
COMPAING, Pierrette PEYRE,
Gwénaëlle BIBOUD

Rédaction : Elus, Mairie,
Associations.

Impression : Ma bonne impression

Distribution : Agents municipaux

Crédit photos : Mairie,
Associations, Roger OLEÏ

Bulletin municipal :
parutions février / juin / octobre

Réalisation : Service
Communication

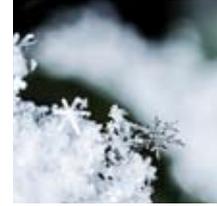
Mairie 73110 La Rochette
mjouve@la-rochette.com
www.la-rochette.com



www.la-rochette.com

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 18 janvier 2019, lors de la traditionnelle soirée des vœux, j'ai développé les arguments et les motivations favorables à la création de communes nouvelles en France.



Ce sont deux lois, une première du 16 décembre 2010 pour adapter une procédure rénovée de regroupement aboutissant à la création d'une commune nouvelle, puis complétée par une seconde du 16 mars 2015, pour former « des communes fortes et vivantes », mettant en place des incitations financières temporaires afin de favoriser la création de communes nouvelles avant le 01 janvier 2019.

Vous comprendrez que cette nouvelle organisation territoriale à l'échelon communal, est dans le droit fil des deux réorganisations que nous avons vécues en quelques années : d'une part la fusion de quatre anciennes intercommunalités dont La Rochette Val Gelon pour construire « Cœur de Savoie », d'autre part la fusion de la Région Auvergne avec la Région Rhône Alpes aujourd'hui «AURA». Au sein du conseil municipal, après réflexion, la décision fût prise de construire une «Commune nouvelle» afin d'avoir une visibilité territoriale pour l'avenir, et d'anticiper librement, avec d'autres communes, une organisation administrative policière et financière «choisie» et non pas «imposée» dans un avenir plus ou moins proche par l'Etat.

Depuis quelques jours, LA ROCHETTE et ETABLE qui partagent le même bassin de vie et d'emploi ont uni leur destin au sein de la commune nouvelle VALGELON-LA ROCHETTE.

Comme cela a été évoqué lors des rencontres, c'est le souci et le devoir de mutualisation qui a guidé nos décisions communes tout en pérennisant les communes historiques, en conservant leur identité et en ayant la volonté d'offrir à tous les habitants la même qualité de service.

Dans le cadre de notre projet de territoire des enjeux importants sont à lister, en voici quelques uns :

- Assurer une meilleure représentativité du territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, des autres collectivités et établissements publics.
- Regrouper les moyens humains, financiers, administratifs et matériels des deux communes pour un développement cohérent et équilibré dans l'intérêt de tous les habitants.
- Mutualiser des achats, des services et des contrats permettant de réaliser des économies.
- Assurer la préservation et l'entretien du patrimoine communal bâti, du patrimoine culturel et culturel ainsi que des voiries des communes réunies.
- Préserver le cadre de vie et favoriser le développement durable, et d'autres.... comme soutenir et développer l'activité commerciale, agricole et tertiaire.

Les 37 élus de la commune nouvelle Valgelon-la Rochette vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur et santé, pour la réussite de vos projets familiaux, pour l'épanouissement de vos familles, pour apporter un peu d'humanité entre-nous au détriment de la violence.

André Durand, Maire



Conseils

Retrouvez l'intégralité des délibérations
sur le site internet : www.la-rochette.com

Séance du 17 octobre 2018

- Modification du temps de travail d'un adjoint administratif
- Intégration du contenu modernisé du Plan Local d'Urbanisme
- Information sur la modification des statuts de la Communauté de communes Coeur de Savoie
- Approbation du rapport de la CLECT du 11 septembre 2018
- Attribution de compensation pour l'année 2018
- Convention de mutualisation
- Garantie emprunt OPAC suite à renégociation avec la Caisse des Dépôts et consignations
- Modification de l'annexe 2 du règlement d'utilisation des salles communales
- Convention publicitaire dans les enceintes sportives municipales
- Convention de coopération décentralisée 2019-2022
- Redevance d'occupation du domaine public pour la société RDM
- Subventions associatives

Séance du 7 décembre 2018

- Fusion des communes
- Modification du tableau des emplois des postes d'ATSEM
- Modification du tableau des emplois communaux
- Adhésion au service RGPD d'AGATE et nomination d'un délégué à la protection des données
- Décision modificative 03/2018 du budget principal
- Admissions en non-valeur et créances éteintes du budget annexe assainissement
- Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires
- Cession du tracteur Kubota

Séance du 12 décembre 2018

- Fusion des communes
- Décision modificative 04/2018 du budget principal
- Renouvellement de l'école de la Croisette et prolongement de l'avenue du Centenaire
- Procédure d'alignement chemin des Chaudannes
- RIFSEEP
- Soutien financier de la catégorie «Espoir»
- Transfert de la compétence «MSAP»
- Transfert des résultats du budget annexe assainissement
- Tarification camping

Séance du 9 janvier 2019

- Élection du maire de la Commune Nouvelle
- Élection des adjoints de la Commune Nouvelle
- Création des conseils communaux
- Indemnités des élus
- Commission d'appel d'offres
- Statuts et nombre d'administrateurs au CCAS
- Commissions consultatives municipales
- Représentations extérieures
- Correspondant défense
- Création budget annexe ZH COLOMBIER
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Tableau des emplois communaux

Etat civil

Naissances

Les parents souhaitant une parution dans le bulletin municipal peuvent en faire la demande à l'accueil de la Mairie ou par mail : mairie@la-rochette.com

Dorénavant, pour une reconnaissance antérieure ou postérieure à la naissance d'un enfant, un acte intégral de naissance de moins de 3 mois sera demandé pour chacun des parents.

Mariages

Damien CAPODIFERRO & Marion BAGILET

Décès

Georges GAUTHIER
Georgette GROLLIER veuve DESCOLLAZ
Pierre JEANNET
Guy ROMANET
Rosendo CARRIL
Roger PORTUGAL
Jacques KIEFFER
Antoinette BARRAL épouse STARACE
Hélène VILLARD veuve DINTROUX
Armand DÉPIERRE
Chantal MACHOT
Patrick LEMAIRE
Jeanne BOURDEAUX veuve LAZARET
Micheline ESPARGNIER
Christiane CHOPARD-GUILLAUMOT épouse SANDRAZ

- Régimes indemnitaires, astreintes et avantages sociaux
- Délégations de compétences du maire par le conseil municipal

Prochaine séance

Mercredi 13 mars
à 20h en mairie

Fusion

Commune Nouvelle

Quand Etable et La Rochette deviennent Valgelon-La Rochette



Une fusion de commune qu'est-ce que c'est ?

La France est le pays d'Europe avec le plus grand nombre de communes individuelles. Il y a 11054 communes en Allemagne pour 83 millions d'habitants, 8109 en Espagne, 7954 en Italie, contre 34970 en France.

Depuis août 2015, la loi Notre permet aux communes françaises qui en expriment le désir, de fusionner, afin de ne former plus qu'une seule et grande commune. Les conditions requises sont qu'elles soient voisines (une frontière commune est obligatoire) et qu'elles soient ouvertes à la fusion, par le vote de leurs conseils municipaux respectifs.

Pourquoi aujourd'hui et pas dans quelques mois ?

Les fusions de communes ne peuvent avoir lieu dans l'année précédant les élections municipales. Le dispositif actuel mis en place par l'Etat est incitatif et laisse une grande liberté dans la construction de la fusion entre les communes qui s'engagent dans la démarche (maintien des communes déléguées, choix dans le mode de gouvernance et notamment du maintien de l'ensemble des conseillers municipaux, maintien des maires délégués, etc.). Or, les dispositions législatives actuelles sont prévues pour subsister jusqu'aux élections de 2020. Après cette échéance, la latitude concédée pourrait bien être remise en cause et des décisions plus rigides pourraient conduire à des fusions arbitraires tant sur le plan des affinités entre les communes concernées que sur celui de la cohérence du périmètre choisi.

Une fusion de communes, pourquoi ?

Il y a plusieurs objectifs à la fusion de communes. Pour l'Etat, l'intérêt principal est la réduction des coûts des communes, avec moins de maires, moins d'adjoints et des services publics mutualisés.

Pour les communes l'intérêt est multiple :

- l'augmentation du nombre d'habitants, ce qui permet d'avoir plus de poids pour les services publics (DDT, Service des Impôts, Poste, CPAM...),
- la mutualisation des biens et des personnes (personnel communal, équipements motorisés, équipements sportifs et de loisirs...),
- le montant des subventions de l'Etat pour les travaux et l'entretien de la commune nouvelle,
- la mutualisation des revenus des communes,
- la promotion d'un territoire attractif tant d'un point de vue humain que touristique et économique,
- le renforcement du poids de la commune au niveau de l'intercommunalité.

Concrètement pour les habitants des anciennes communes d'Etable et de La Rochette, qu'est-ce qui va changer ?

Pour les habitants, peu de choses visibles vont changer. Chaque commune déléguée conserve son identité et son histoire. La mairie centrale devient celle de La Rochette, alors que la mairie d'Etable devient une mairie déléguée, qui conserve les horaires d'accueil et les services au public habituels.

L'augmentation de la population communale nous permet de conserver sur Valgelon-La Rochette les services existants actuellement, et la possibilité de voir revenir les services de carte d'identité et de passeport, qui obligent actuellement nos habitants à se déplacer en mairie de Montmélian ou de Pontcharra.

Nous vous rappelons que chaque mois, l'express Info est édité par la mairie pour communiquer les dates des évènements se déroulant dans la commune ainsi que quelques informations municipales. L'express Info est disponible dans les commerces ainsi que dans les mairies déléguées d'Étable et de La Rochette. Vous pouvez également recevoir ces informations en vous abonnant à la lettre d'information (newsletter) sur le site internet www.valgelon-la-rochette.com, site où vous pourrez retrouver tous ces renseignements dans l'onglet actualité ou agenda.

Les impôts des 2 communes seront lissés sur une durée maximum de 12 ans, mais les taux appliqués entre Étable et La Rochette étant déjà relativement proches, peu de bouleversements sont à venir.

Lors des prochaines élections, la commune disposera de 3 bureaux de vote. Les 2 habituels de La Rochette et celui d'Étable qui conservera sa place habituelle afin que les habitants n'aient pas de déplacement supplémentaire à effectuer.

Qu'est-ce que ça coûte ?

Que ce soit pour la communauté, ou pour les habitants, il n'y a pas de coût pour une fusion, ni direct, ni indirect. Au contraire, il y a surtout des gains. Par exemple sur la mutualisation des différents services et personnels, comme nous l'avons déjà vu. Mais aussi sur l'ensemble de la vie municipale, avec une diminution générale du nombre de conseillers et d'adjoints des communes et ce, dès les prochaines élections de 2020.

Les investissements et travaux en cours dans chaque commune (PLU, réfections de voiries, mise aux normes de certains accès...) sont maintenus, avec le budget qui était alloué pour chaque poste avant la fusion. Les dépenses futures se feront pour la commune nouvelle, sur la totalité du territoire et avec le budget global de Valgelon-La Rochette.

Que deviennent nos adresses ?

Pas de changement majeur pour les adresses des communes fusionnées.

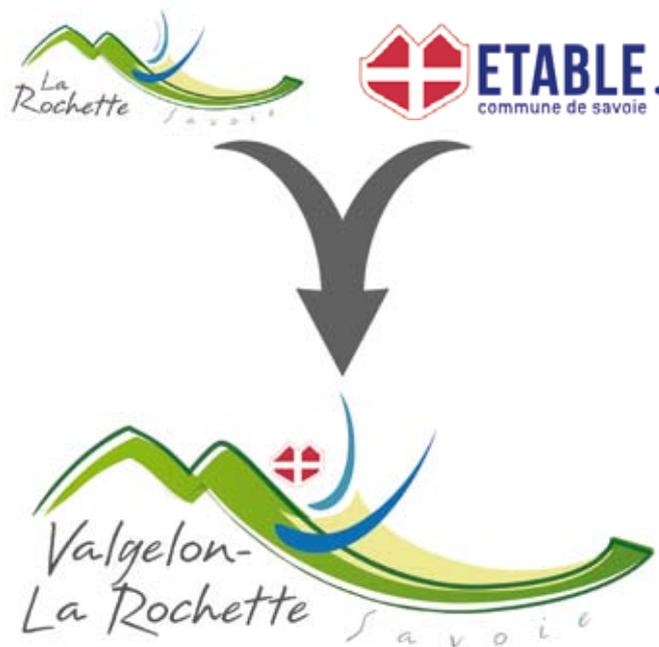
Le code postal reste le même, et une fois que la poste aura mis à jour ses fichiers, les adresses deviendront par exemple :

Mairie de La Rochette	Mairie d'Étable
Place Albert Rey	Route du Pic de l'Huile
La Rochette	Étable
73110 Valgelon-La Rochette	73110 Valgelon La Rochette

Carte de résident de la commune nouvelle

Afin de favoriser les habitants de la commune nouvelle, une carte de résident va être mise en place, notamment pour bénéficier de tarifs préférentiels sur les installations municipales comme la piscine. La carte sera à récupérer en mairie et une information sera transmise à la population par le biais de l'Express'Info et des panneaux d'affichage lorsqu'elle sera disponible.

Un nouveau logo



Points à retenir

- 1er janvier 2019 : création de la commune nouvelle de Valgelon-La Rochette, issue de la fusion des communes de La Rochette et d'Étable.
- Les conseils municipaux des 2 communes fusionnent également, pour devenir le conseil de la commune nouvelle à 37 représentants (27 pour La Rochette et 10 pour Étable).
- Avril 2020 : les élections municipales permettront d'élire un nouveau conseil avec 29 représentants issus des 2 communes déléguées.
- La mairie de La Rochette devient le siège de la commune nouvelle.
- La mairie d'Étable devient mairie déléguée et reste ouverte au public aux horaires habituels.
- 3 bureaux de vote pour les prochaines élections (2 à La Rochette et 1 à Étable).
- Création d'une carte de résident pour les habitants de la commune nouvelle, donnant droit à des tarifs préférentiels dans les installations communales.
- Lissage des impôts sur 8 à 12 ans entre les 2 communes.
- Les écoles de La Rochette deviennent les écoles de rattachement pour les familles de Valgelon-La Rochette. Pour plus de renseignements sur les écoles, joindre le service périscolaire au 04 79 25 74 07 ou par mail : ltellier@la-rochette.com

Commerce

Economie



Nouveau photographe à Valgelon-La Rochette



Alain Simon a créé en décembre dernier, ALP'1PHOTO, une entreprise de photographie itinérante, spécialisée en portrait, photo d'entreprise, reportage, retouches de photos, etc...



Passionné par la photographie, Alain Simon a été formé par le centre de formation «NIPHOTO» de Creys-Mépieu, de renommée nationale. Il dispose d'un matériel de prise de vue de haute technicité.

Toujours à votre écoute, selon vos besoins, il vous offre des services de grande qualité. Il vous accompagne et vous conseille dans la réalisation de tous vos projets photographiques.

Contact (essentiellement par tél, mail ou SMS) :
Adresse : 16 rue des grives 73110 LA ROCHETTE
Tél : 06 21 71 29 91
Mail : simonalain39@gmail.com
Instagram : <https://www.instagram.com/alp1photo>
Facebook : <https://www.facebook.com/Alain Simon de savoie>

Brocante Seventy three, retrouvez la voie de vos souvenirs

Christelle Moreau vous propose dans son magasin de brocante un large choix d'objets anciens, rétro et vintage (jouets, vaisselle, accessoires divers, décoration intérieure, petits meubles, vêtements de marque...)

En toute occasion, venez «chiner» la perle rare, Christelle se met en quatre pour trouver ce que vous cherchez.

Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Samedi de 14h à 19h
Adresse : 18 rue Maurice Rey 73110 La Rochette
Tél : 07 71 62 97 70
Mail : christ.moreau7301@laposte.net



Ouverture d'un nouveau magasin de prêt à porter : LM Plaisir Mode

Ce nouveau magasin propose des vêtements pour homme et femme, de tout style (urban chic, classique et casual) avec des grandes tailles. Pour compléter votre look, vous y trouverez également des accessoires : des foulards, des bijoux fantaisies et des articles de maroquinerie.



Laura Mermolle souhaite vous offrir des produits de qualité, de marques essentiellement européennes, ainsi que des modèles uniques déclinés en plusieurs coloris. Elle vous accueille dans un cadre agréable et chaleureux et sera à votre écoute pour toutes vos demandes.

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 9h30 à 13 h et de 14h30 à 18h30.
Le samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 17h.
Adresse : 2 place Saint Jean 73110 La Rochette
Tél : 04 79 85 42 15



Et si tout commençait à vos pieds ?

Ouverture prochaine d'un cabinet podo-orthésiste au cœur du centre-ville de Valgelon-La Rochette, 3 rue de la Neuve. Ce cabinet de podo-orthésiste réalise des examens podologiques, conçoit, fabrique et adapte des appareillages médicaux, semelles et chaussures orthopédiques sur mesure. La prise en charge par la sécurité sociale peut se faire à 100% sous certaines conditions.

La mission de ce cabinet paramédical est de compenser les handicaps pour apporter un mieux-être aux patients et les soulager de leurs douleurs, selon leurs pathologies.

La fabrication des appareillages est réalisée avec des matières premières de qualité, essentiellement françaises. Elle a lieu sur place et permet d'offrir au patient un suivi personnalisé et régulier des prestations. Quelque soit votre pathologie ou vos douleurs, Julie Pruvost vous propose aussi, à titre préventif, un bilan podologique permettant de détecter les anomalies du pied pour vous orienter, si besoin, vers un médecin.



Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, lundi de 14h à 18h30.

Samedi uniquement sur rendez-vous.

Adresse : 3 rue de la Neuve 73110 La Rochette

Tél : 06 50 80 81 98



L'Union des commerçants et artisans rochettois vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 !

Comme vous le savez, notre association qui compte 29 adhérents, participe activement au développement de l'activité commerciale et à l'animation de notre commune. Voici une petite rétrospective des moments marquants de cette année 2018 :

Brocante du 1er juillet

Toujours un grand succès pour cet évènement annuel devenu une véritable institution : 150 exposants, plus de 2500 visiteurs.

«A 2 Pas mon commerce»

Cette opération annuelle de promotion du commerce de proximité, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Fédération des Unions Commerciales, s'est tenue en octobre. Vous avez été nombreux à participer à la tombola. Six heureux gagnants ont remporté une poussette de marché garnie et un super chanceux a gagné un week-end pour 2 personnes au tirage au sort régional.

Tombola de Noël

Vous connaissez bien maintenant cet autre évènement organisé par l'UCAR et les urnes étaient bien remplies cette année encore. Les dix commerces participants ont offert chacun un lot à leur client gagnant tandis que l'UCAR a remis aux trois gagnants du super tirage 3 chèques pour un montant total de 1 000€. Alors, se faire plaisir ou acheter utile ? Chacun aura pu choisir chez nos commerçants !

2019, encore plus de dynamisme et de convivialité !

Consommer local c'est déjà possible... Et ce sera bientôt encore plus simple et rapide ! En effet, grâce au nouveau site internet de l'UCAR, vous pourrez très prochainement et facilement consulter en ligne, et même réserver, les produits vendus par les commerçants de Valgelon-La Rochette. Parions que vous serez surpris de constater que tout près de chez vous, il y a tout ce qu'il vous faut... ou presque !

Enfin, l'UCAR vous concocte un programme de nouvelles animations, pour les enfants (concours de dessin, chasse aux trésors...) mais aussi pour les plus grands. Chut ! C'est encore un secret ! Surveillez vos boîtes aux lettres pour ne rien manquer de cette année 2019 sous le signe du commerce de proximité.

Social

R Résidence



La Résidence Autonomie «Les Chamois» a fêté son 40^{ème} anniversaire en 2018 !

Pour fêter dignement son 40^{ème} anniversaire, **la résidence a accueilli pour une semaine «Elisa et sa roulotte»**. Construite à l'identique des roulotte d'autrefois, la roulotte d'Elisa a connu un grand succès et nombreux furent les résidents à la visiter. Les animations autour de la roulotte se sont déclinées de la façon suivante :

- Un premier concert d'accordéon d'Elisabeth suivi d'un apéritif.
- Un second concert avec au chant Jacques Faverjon qui pour la circonstance était venu à cheval
- Un troisième concert avec l'ensemble du groupe Elisa avec Jacques et Elysa ainsi que Mario à la batterie et Jean Paul au synthétiseur. Cette soirée de clôture a réuni élus de la Communauté de Commune, familles, agents du CCAS et résidents autour d'un buffet composé de produits du terroir.

Les résidents n'ont pas hésité à se lancer sur la piste de danse et à convier les élus à les rejoindre dans une grande farandole.



Second concert



Discours de M. Durand, président du CCAS



Ambiance conviviale sous le chapiteau



Résidents, élus et agents sur la piste

Cette semaine a été l'occasion d'animer la résidence mais aussi de **faire découvrir l'établissement et son cadre de verdure particulièrement agréable, à un plus grand nombre.**



Un peu d'histoire....

C'est le 7 décembre 1977 que le bureau d'aide sociale de la ville de La Rochette, présidé par M. François PORTUGAL, maire, décide de l'ouverture au 1^{er} janvier 1978, du Foyer Logement «Les Chamois». L'OPAC, qui a réalisé la construction sur un terrain communal cédé à titre gratuit par la ville de La Rochette, confie la gestion de l'établissement au bureau d'aide sociale de la commune de La Rochette, gestion reprise aujourd'hui par le CCAS.

Depuis 40 ans, l'établissement accueille des personnes de plus de 60 ans, autonomes, venant dans un premier temps exclusivement de la ville de La Rochette et des communes du Val Gelon, puis, dans un second temps d'un périmètre géographique plus étendu. Aujourd'hui, des personnes viennent de toute la France dans le cadre de rapprochements familiaux.

Afin que l'établissement concerne son côté attractif, en 2007, d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes ont été effectués (2^{ème} ascenseur, double vitrage, changement de mobilier...).

La loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) du 28 décembre 2015 abandonne le terme de Foyer Logement pour celui de Résidence Autonomie. La mission de l'établissement évolue, donnant une part plus importante à l'animation et aux activités destinées à prévenir la perte d'autonomie.

Aujourd'hui, un plan de rénovation des studios est en cours. A cet effet, la CARSAT vient d'accorder une subvention de 53 375 €, le RSI 10 000 € et la MSA 5 000 €. Certains résidents ont déjà pu bénéficier de ces travaux et profitent d'appartements entièrement rénovés.

Le parc de la Résidence

La résidence dispose d'un environnement particulièrement agréable avec son grand parc équipé d'un terrain de pétanque, d'un sentier de promenade, d'un ensemble de boody boomer (appareil de fitness de plein air) et d'un poulailler. La grande majorité des travaux sont réalisés grâce à l'intervention des chantiers d'insertion mis en place par la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Depuis quelques semaines, une nouvelle occupante vient tondre gratuitement le pré. Il s'agit d'Arrobase, une jeune ânesse particulièrement affectueuse.



Arrobase



Remise de cadeaux par M. Durand et Mme Oléi

Une centenaire à la Résidence

Mme Simone CURTET, née le 18 novembre 1918, peu après l'armistice de la guerre de 14/18, a atteint le seuil symbolique de 100 ans en 2018. Native de Villaroux, Mme Curtet a vécu à la Rochette et a travaillé au magasin «Chappelet». Mère d'un fils et grand-mère de deux petits fils, elle réside depuis le 16 mai 2004 à la Résidence Autonomie «Les Chamois» où sa discrétion, son humour et sa gentillesse sont très appréciés.

Distribution des colis de Noël

Mardi 17 et mercredi 18 décembre à la Résidence Autonomie, tous les rochettois de 80 ans et plus sont venus chercher leur colis offert par le CCAS. Ce sont 210 colis qui ont été distribués. Le contenu de chaque colis était adapté à son destinataire qu'il soit seul ou en couple.



Distribution en présence de Mme Oléi



Yves et son orgue de barbarie

Goûter de Noël

Mercredi 18 Décembre a réuni les résidents, les agents du CCAS et du SSIAD qui étaient accompagnés de leurs enfants. A cette occasion, les enfants ont reçu leurs cadeaux avant de déguster les bûches de Noël de la pâtisserie Ménéglin, au son de l'orgue de barbarie particulièrement apprécié. Pour finaliser la journée, M. Le Maire et les membres du Conseil d'Administration ont remis aux résidents leur colis de Noël.

Animations

Rétrospective

Un programme culturel de qualité !

Après la saison estivale organisée par le comité des fêtes, et les différentes animations proposées par la médiathèque, la municipalité a proposé au rochettois, rochettoises et résidents de Cœur de Savoie un **programme culturel très varié et de haute qualité** pour terminer cette année 2018.

Concert les « Saxo'Notes »

Après le concert de Valentin Cotton, un deuxième rendez-vous a été proposé le 10 novembre dans la salle polyvalente avec un groupe de saxophonistes issu du conservatoire de Grenoble «Les Saxo'Notes».

Composé de 14 musiciens, ce groupe créé il y a dix ans par des musiciens de l'harmonie de Grenoble souhaitait faire découvrir cet instrument inventé par Adolphe Sax il y a 170 ans.

Au travers d'un concert aux multiples facettes, sopranos, altos, ténors ou barytons, nous ont fait entendre leur richesse de timbre, domptés par des musiciens virtuoses et passionnés. **Les « Saxo'Notes » nous ont proposé un programme avec des styles musicaux différents**, fidèles à l'histoire même de cet instrument qui navigue entre musique classique, musique populaire et jazz.



Sous la direction de Nicolas Chapeland, le nombreux public a découvert des œuvres de Télémann, Corelli, Proust et Walters mettant en valeur les aptitudes techniques et musicales du saxophone.

Concert du Paris Brass Band



Pour clôturer cette saison culturelle 2018, et dans un tout autre registre, nous avons accueilli sur notre commune **le «Paris Brass Band», uniquement composé de cuivres et de percussions**, dans le Gymnase du Centenaire transformé pour l'occasion en salle de spectacle.

Les multiples couleurs portées par la chaleur et la richesse de la sonorité des cuivres donnent au Brass Band une identité et un équilibre sonore original. Six fois champion de France de la discipline, depuis sa création en 2010, le Paris Brass Band est considéré comme le fer de lance

du mouvement Brass Band hexagonal. De renommée internationale, il a été le représentant français aux championnats d'Europe à Oslo en 2013, de Perth en 2014, de Freiburg en 2015, de Lille en 2016 ou d'Ostende en 2017 et en 2019 à Montreux.

Mêlant musiciens issus des plus grands orchestres français, étudiants en voie de professionnalisation et musiciens amateurs, le Paris Brass Band nous a proposé un concert en deux parties où nous avons pu découvrir les oeuvres d'«Astérix mission Cléopâtre», écrit par Philippe Chany, de «Spirit of Endeavour» composé par Philip Sparke ou de «Backlash» composé par Simon Dobson sous la direction de Cédric Rossero. C'est avec des musiques de Noël que le rideau de la saison culturelle 2018 s'est refermé, sous les applaudissements du nombreux public parfois venu de très loin.



Marché de Noël

Pour cette édition 2018, le marché de Noël s'est déroulé le dimanche 16 décembre. L'organisation a été gérée pour la partie logistique par la municipalité avec l'aide d'associations rochettoises (le HBR et le CTMR), sans oublier les bénévoles pour la mise en place des chapiteaux. Concernant la partie inscription, c'est le comité de Jumelage avec l'aide de l'UCAR qui s'en sont occupés. Pour sa part, la partie animation a été prise en charge par le comité des fêtes et le père Noël, très attendu des plus petits, qui fêtait ses 30 années de participation au marché de Noël.

Cette édition a connu un fort succès grâce à une météo clémente tout au long de la journée, une très forte participation des exposants au nombre de 87 (16 chapiteaux ont été nécessaires pour leur mise en place) et une forte affluence dès l'ouverture du marché. L'animation était assurée par le groupe « Les Elfes des Neiges » tout au long de cette journée. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour cette occasion, des membres du comité de jumelage de Mömlingen arrivés le vendredi soir sur La Rochette.

La municipalité tient à remercier le comité d'organisation, les bénévoles, les services techniques, le service communication ainsi que la police municipale pour le bon déroulement du marché de Noël.



Les Elfes des Neiges



Sculpteur sur bois



Gravure sur livres



Membres du Comité de Jumelage

Médiathèque

P

Poésie



Des livres-audio à la médiathèque



La médiathèque a créé un fonds de livres audio en complément logique à son fonds de livres en gros caractères et en réponse à une forte demande du public.

Une subvention du Conseil Savoie Mont Blanc va permettre d'acheter **300 titres sur 2 ans**.

Des livres-audio pour les personnes qui ont des difficultés à lire sur papier. Mais aussi pour tous ceux qui ont envie d'écouter lors de leur transport (conduite, transport en commun, sport...) ou en menant d'autres activités (ménage, bricolage, cuisine, etc.).

Vous les trouverez au 1er étage à côté des romans en gros caractères. Vous pouvez les emprunter, un livre-audio = un CD

Pour les écouter sur place, demandez un baladeur CD.

Bienvenue en Bo'ésie : Beauté, Poésie, Photographie, Espace, Architecture

Le Comité d'Actions Culturelles du Val Gelon et La Médiathèque étendent le Printemps des poètes à tout le premier semestre 2019 et ont concocté un programme autour du thème de cette année : la beauté.

En entrée de programme, rencontre début février avec Philippe Roman, «homme de théâtre, de cuisine et de lettres...» autour de deux-rendez-vous forts :

- un atelier d'écriture où un petit groupe s'est essayé aux vers holorimes, au jeu avec la "langue des oiseaux",
- une soirée «Cabaret poétique» : lectures par Philippe Roman des textes de son dernier ouvrage «Poètes, vos papiers!».

Le projet se poursuit avec :

- Des ateliers photographie et écriture de poème avec le photographe Francis Helgorsky, des ateliers de mise en voix des poèmes par la Compagnie Déblok Manivelle. Ces ateliers auront lieu au Collège, à l'EHPAD, à l'IME et au Centre de Loisirs. **A retenir deux ateliers pour le public adulte de la médiathèque le samedi 16 mars avec Francis Helgorsky et le samedi 11 mai avec Déblok Manivelle.**
- Deux spectacles par la Cie Déblok Manivelle : un Apéro Poétique spécial Printemps des poètes le vendredi 22 mars à 18h30 et une création à partir des textes créés lors des ateliers le mardi 21 mai à 18h.





Une nuit au théâtre Am Stram Gram pour le second anniversaire de la médiathèque Fabrice Melquiot

Pour fêter les deux ans de la médiathèque qui porte son nom, **Fabrice Melquiot a invité les lectrices et lecteurs de La Rochette en terre genevoise dans le théâtre qu'il dirige**, le théâtre Am Stram Gram.

Après «Libre et sans filet» en 2017 à La Rochette, plus d'une douzaine de personnes de notre ville sont arrivées le samedi 20 octobre vers 19h avec leur sac de couchage pour passer une nuit au théâtre. **Dormir au théâtre mais pourquoi ?**

C'est une manière de désacraliser un lieu où le spectateur a plus de crainte à entrer que dans une salle de cinéma.



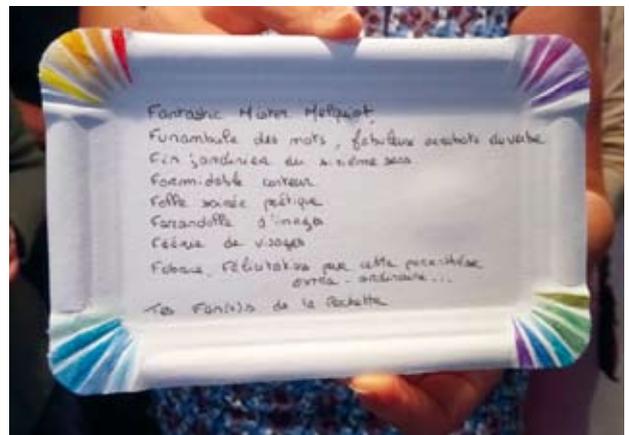
Au théâtre, ce soir-là, on a pu, bien sûr, **écouter les mots de Fabrice accompagnés des notes d'une guitare sèche**, participer à un concert sous la scène, participer à des ateliers artistiques pour les enfants, écrire lors d'un atelier d'écriture à 3h30 du matin sous la bienveillance artistique de Fabrice, danser en silence, **pique-niquer à même le sol tout en dégustant des mets raffinés d'un chef brésilien** ayant un restaurant à Lisbonne, boire un verre de vin ou un thé vert...



Et puis aller se glisser dans son sac de couchage sur un espace du théâtre, ou sur la scène pour les plus jeunes, pour **une courte nuit avec des mots musicaux théâtralisés qui résonnent dans nos rêves...** pendant que Fabrice et Jeanne mettaient en forme nos productions en ateliers d'écriture, nocturnes mais si riches d'après Fabrice.



Dimanche 21 octobre 2018, il est 7h quand nous avons été réveillés par l'odeur du café ... il est temps de replier nos sacs de couchage après un petit déjeuner pris tous ensemble pour prolonger cette nuit qui restera dans nos mémoires. **Petit déjeuner où les rochettois ont écrit un poème collectif pour remercier Fabrice de son accueil chaleureux.**



Le rendez-vous est pris pour fêter le troisième anniversaire de notre belle médiathèque en 2019 à Valgelon-La Rochette, le samedi 12 octobre pour un bal littéraire de Fabrice Melquiot au Centre d'Animation.

Rétrospectives

A Amphibiens



Ramassage des amphibiens



Depuis mi-février, le ramassage des amphibiens autour du lac de Saint Clair a débuté. Vous pouvez vous joindre aux bénévoles de Bien Vivre en Val Gelon (BVVG) une soirée, un matin ...ou pour toute une partie de la campagne. Dans tous les cas, il est important d'effectuer le comptage des amphibiens que vous ramassez et de le transmettre à BVVG qui suit leur évolution. Le comptage est primordial pour avoir un bilan détaillé de l'état et de l'évolution de la population d'amphibiens, ce qui peut permettre, à terme, la mise en place de mesures et d'aménagements adaptés pour leur protection.

Vous pouvez contacter BVVG au 04 79 65 68 42 ou par mail bvvg-st1@valgelon.com

Bilan de la campagne 2018 du 16 février au 31 mars

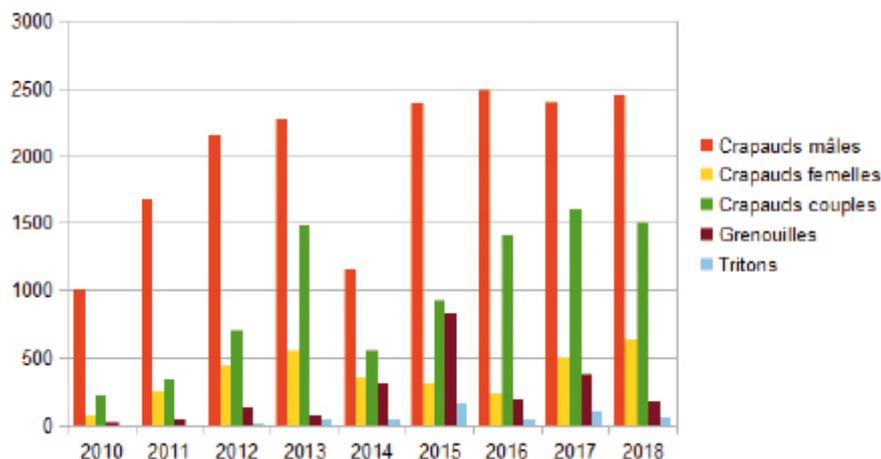
Temps bénévole de préparation et de ramassage : 215 h soit environ 5h/j par bénévole sur environ 43 jours et 6 376 amphibiens ramassés.

Bravo aux bénévoles pour leur engagement !



Espèces	Nombre total
Crapauds	6 148
Grenouilles (agiles et rousses)	174
Tritons (palmés et ponctués)	54
Total d'individus	6 376

Evolution de la campagne





Forum des métiers : Accompagner l'orientation professionnelle des collégiens

Cette année, la Maison des services au public (MSAP), désormais intercommunale, s'est associée au service Jeunesse de Coeur de Savoie afin d'organiser le Forum des métiers pour 500 collégiens de Coeur de Savoie. **Ce 22 novembre dernier, à la Rochette, plus de soixante professionnels ont présenté leurs métiers.**



Cette année, **le thème de la mixité professionnelle a été sélectionné** : les ados ont ainsi découvert les témoignages d'un aide à domicile, d'une Web designer, ou encore d'une jeune chef d'entreprise.

Une édition très réussie, tant pour les professionnels que pour les jeunes, qui s'étaient bien préparés à cette rencontre.

Gardette Délicat : repas d'Automne

Dimanche 7 octobre 2018, le président fondateur Marcel RIVOLLET a réuni les adhérents de l'association Gardette Délicat au restaurant du parc pour un repas d'automne. Après un excellent repas pris en commun, **deux anniversaires ont été célébrés** : celui des 90 ans de Camille DARVES BLANC et celui des 85 ans d'Alexandre ORSET. Les adhérents ont également eu une pensée pour les personnes disparues en 2018.



Ensuite, **l'après-midi a été récréatif, dans la joie et la bonne humeur, avec le folklore mexicain** qui est arrivé jusqu'à La Rochette. Cette belle journée a été appréciée par tous les adhérents.



2019 a débuté avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 20 janvier. **L'association espère toujours accueillir de nouveaux membres**, jeunes résidents des deux quartiers afin de pouvoir continuer à traverser les décennies et exprimer une solidarité conviviale entre bons voisins.

Hommage

Souvenir

Catastrophe du 25 décembre 1968



Samedi 29 décembre, le conseil municipal et des habitants de La Rochette se recueillaient au côté de la famille L'Hoste, Rue Roquefroide, devant la stèle rappelant les événements tragiques de ce 25 décembre 1968.

Il y a 50 ans, ce 25 décembre vers 17h30 survenait une coulée de boue dévastatrice emportant la maison Jacomin sur son passage.

Les corps de Pierre Aguetzaz 41 ans, Yvon L'Hoste 47 ans, Renée Locatelli 38 ans, Germaine et Noël Sanguinetti 69 ans et 63 ans ainsi que Jean, Paulette, Roger et

Yvette Sonzogni âgés respectivement de 18 ans, 11 ans 13 ans et 17 ans seront retirés sans vie des décombres. **Madame L'Hoste fut la seule survivante de cette tragédie** grâce aux efforts du docteur Xavier Foucher.

Cette catastrophe a connu une suite judiciaire. En première instance, le verdict du procès fut en faveur de la famille L'Hoste. L'administration ayant fait appel de ce jugement, les cinq enfants de la famille L'Hoste perdront ce nouveau procès face à l'administration, la commune de La Rochette et l'architecte.



Aujourd'hui, cinquante ans après, il ne reste que les souvenirs, la peine dans le cœur des familles et une stèle où sont gravés les noms des neuf victimes pour ne pas oublier cette tragédie.



Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Cette année, nous fêtons le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. A cette occasion, M. le Maire a lu un texte écrit par le sénateur François MILAN, s'adressant aux femmes et leur demandant de tricoter pour «les soldats de La France».

Ce centenaire a également été l'occasion de revenir sur les traces de nos Poilus Rochettois, du «3 Août 1914 au 11 Novembre 1918» avec une belle exposition.

Cette rétrospective fut illustrée par les diverses batailles les plus importantes : Bataille de la Marne, Bataille de Verdun, Bataille de la Somme et Bataille d'Artois ainsi que par le communiqué du Sénateur et Maire de La Rochette M. François MILAN (Extrait du Journal «La République» de l'Isère du 27 Septembre 1914).

Cette présentation revient aussi sur les débuts de l'Aviation : M. Marcel BERGDOLL en collaboration avec M. Roland GARROS, permirent la mise au point du système de tir des avions de chasse et des hydravions de l'époque.

Par ailleurs, un hommage est rendu à toutes les familles dont les soldats de La Rochette et du canton sont «Morts pour la France».

Actuellement, la rétrospective est accessible à la Médiathèque Fabrice Melquiot, aux horaires d'ouverture.



Cérémonie officielle du 11 novembre



Les classards rochettois

Christiane SANDRAZ

Le 31 décembre dernier, Christiane SANDRAZ nous a quitté à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie.

Nous souhaitons lui rendre hommage pour son investissement au sein des associations rochettoises. D'abord Présidente de la Gymnastique Volontaire à la fin des années 70, puis du Yoga Rochettois qu'elle avait créée en 1988, Christiane est ensuite devenue présidente du Comité des Fêtes. Dès 1992, elle a rejoint le Comité de Jumelage.

Cette femme au caractère entreprenant, née en 1943 à Villers-le-Lac dans le Doubs, nous laissera le souvenir d'une femme attachante et souriante.



Informations



Règlement de collecte des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2018, seuls les déchets conformes sont collectés.

En 2017, le SIBRECSA a informé les usagers sur le règlement de collecte des déchets ménagers et les raisons de sa mise en place :



- Un bac à la norme NF EN 840 pour tous, afin de garantir sa préhension par le système des camions de collecte, et faciliter le travail des agents. Mais aussi pour la propreté, la sécurité et l'esthétique de nos rues. Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte et placés en bordure de voie et facilement accessibles par le personnel de collecte.
- Uniquement des déchets incinérables dans les bacs, placés dans des sacs poubelles, puisqu'ils sont brûlés directement, sans tri préalable, à l'usine d'incinération de Pontcharra.

Les déchets recyclables sont à déposer dans les nombreux conteneurs de collecte sélective.

Le conteneur jaune est dédié à tous les emballages recyclables :

Emballages plastiques (**Nouveauté 2019**)

Briques alimentaires

Emballages métalliques

Petits cartons

Le conteneur bleu est dédié à tous les papiers :

Les journaux, magazines et catalogues

Les courriers et enveloppes, les livres et cahiers.

Sont exclus de cette catégorie : les papiers qui ont été en contact avec des aliments, le papier photo, le papier peint et les mouchoirs en papier.

Le conteneur vert est dédié au verre :

Les pots et bocaux sans les couvercles, les bouteilles

Sont exclus de cette catégorie : les ampoules, les tubes fluorescents, les vitres miroir et le verre de vaisselle.

Les déchets spéciaux sont à apporter en déchetterie ou en pharmacie.

En déchetterie : les gravats, les encombrants ménagers, les végétaux, les gros cartons, les produits toxiques, les piles et batteries, les ampoules, le petit électroménager. Piles et ampoules peuvent également être collectées en grandes surfaces.

En pharmacie : les déchets médicaux piquants ou tranchants.

Ces informations ont déjà été largement relayées notamment dans le bulletin municipal n° 34 du mois de juin 2018. Durant plusieurs mois, des autocollants de non-conformité ont été apposés pour informer les usagers et un délai supplémentaire a été accordé pour que tout le monde puisse s'équiper.



Le code pénal prévoit des sanctions pénales en cas de non-respect du règlement et le montant des amendes prévues à l'article 131.13 du code pénal peut aller de 35€ (non-respect du jour et des horaires de collecte) à 750€ (présence permanente de conteneurs sur la voie publique), voire 1 500€ (pour les dépôts sauvages) et éventuellement jusqu'à la saisie du véhicule, peine prononcée par le tribunal.



Camping du Lac Saint Clair : tarifs 2019

Tarifs des emplacements :

Les emplacements sont loués uniquement du samedi 13 avril 2019 au samedi 02 novembre 2019
Les tarifs comprennent l'accès aux sanitaires. Les tarifs ci-dessous sont fixés hors la taxe de séjour.

TARIFS DES EMPLACEMENTS	Moyenne saison 2019	Haute saison 2019
FORFAITS PAR JOUR <i>pour les emplacements en tente, caravane ou camping-car</i>		
Forfait nature (emplacement, 1 ou 2 personnes, 1 voiture)	16€	19€
Forfait confort (emplacement, 1 ou 2 personnes, 1 voiture, eau, électricité)	19€	22€
Forfait passage (arrivée après 18h00, départ avant 10h00)	12€	12€
SUPPLÉMENTS : TARIFS PAR PERSONNE ET PAR JOUR <i>pour les emplacements en tente, caravane ou camping-car</i>		
Personne supplémentaire +12 ans	3.20€	
Enfants de 2 à 12 ans	2.10€	
Enfants de moins de 2 ans	Gratuit	
Tente supplémentaire	2.00€	
Voiture / moto supplémentaire	2.00€	
Animal	1.50€	
Raccordement électrique	3.20€	

Tarifs des locations :

Les tarifs s'entendent toutes charges comprises (électricité, eau, chauffage).
Les tarifs ci-dessous sont fixés hors la taxe de séjour.

TARIFS DES LOCATIONS A LA SEMAINE	Basse saison 2019	Moyenne saison 2019/2020	Haute Saison 2019
MOBIL-HOME (n°1-2-3-4-5-6) 4 à 6 personnes Mobil-homes ouverts en moyenne saison du 13/04/19 au 02/11/19		360 €	390 €
CHALET (PMR n°2) 3 personnes	210 €	220 €	240 €
CHALET (n°8-11-14) 4 personnes	280 €	295 €	320 €
CHALET (n°12-13-15-16) 5 personnes	350 €	370 €	400 €
CHALET (PMR n°10) 4 à 6 personnes	420 €	440 €	480 €
CHALET (n°7-9) 4 à 6 personnes	420 €	440 €	480 €

Des forfaits week-end existent également, vous pourrez retrouver tous les détails des tarifs sur le site internet du camping : www.camping.la-rochette.com

Jeudi 14 mars
Don du sang
16h30 à 19h
Centre d'animation

Infos

Le mot des ados

A la recherche du brame du cerf

Ce sont déjà les vacances ! Les jeunes sont de retour dans leurs activités toujours plus divertissantes les unes que les autres. Pourtant l'une m'a particulièrement interpellée, le brame du cerf.



Lundi 22 octobre plusieurs jeunes et Cyril, leur animateur, sont allés dans la montagne pour essayer d'écouter les rois de la forêt durant leurs périodes de rut. Ils y sont allés en fin de journée, à la nuit tombée. Voici leur expérience, et j'espère qu'elle vous plaira...

Ils sont partis à 18h30 de l'Espace Jeunes pour monter dans la montagne et gagner Val pelouse où ils ont mangé et regardé le magnifique coucher de soleil avant de repartir sous la pleine lune brillante. Ils s'arrêtaient, écoutaient et repartaient quand rien ne les intriguait.

Mais cependant ils ont entendu des pas de chevreuil et un des jeunes, Mathias, a communiqué avec une chouette hulotte. Suite à cela, ils sont partis vers Presle dans l'espoir de voir ou d'entendre quelque chose, ce fut un succès ! Car après plusieurs recherches et plusieurs rondes en mini bus, ils ont aperçus sur plusieurs biches et un jeune cerf à la lisière de la forêt ! Au total ils étaient sept. Finalement, ils sont revenus vers 22h05 à l'Espace Jeunes après leur folle soirée.

Au final ils n'ont pas entendu le brame des cerfs mais ils sont revenus avec des souvenirs de leur expédition dans la forêt. Cyril, l'animateur, et Adrien, un jeune, m'ont raconté leur petite escapade en revenant d'une activité à laquelle nous avons participé (une fabrication de citrouilles pour Halloween), dans l'optique de vous la retranscrire via cet article.

Les vacances ont été bien chargées pour les jeunes qui attendent, désormais, les prochaines...

Capucine SOYER LE THOREL

Autorisations d'urbanisme délivrées

Permis de construire du 1^{er} septembre au 31 décembre

CHERY Gérard : rue Dr Jules Milan, maison individuelle
YUCE Emridin : rue Max Franck, transformation local en 4 logements
DAMIANI Nicolas : impasse de l'Etang, maison individuelle
FRANCO Jérémie : rue Joseph André, maison individuelle
MOLLARD Vincent : route des Monts, réhabilitation maison et grange
COPPO Sébastien : route des Monts, maison individuelle

Déclaration préalable du 1^{er} septembre au 31 décembre

BRUSCO Franck : avenue Maurice Franck, réfection toitures et façades
GUILLAIN Roger : impasse des Papillons, construction murette et portail
POULIN Michel : chemin des Chaudannes, changement fenêtres et porte fenêtres
TISSOT MARTEL Monique : impasse des Roseaux, installation panneaux photovoltaïques
RIGAUD Michel : rue de la Soie, installation piscine enterrée
BALLEYDIER Jean-Paul : rue Dr Jules Milan, réfection toiture
VERDON Clément : rue de la Neuve, réfection façades et remplacement volets
MANIPOUD Henri : avenue François Milan, division foncière

BEZOMBES Didier : rue de Montpezard, construction garage
DENTROUX Alain : rue de la Croix Rouge, construction clôture
MARMOLLE Laura : place St Jean, réfection vitrine et changement enseigne
BOUVET Philippe : rue de la Liberté, extension balcon
LARBI Sophie : chemin des Sables, réfection toiture
VIAL JEME Alexandre : rue Joseph André, installation d'un préau
RECORDON Sébastien : route de Pré Viboud, ravalement façades local artisanal
GASTRIN Morgane : Bd Plan Ravier, division foncière
SCHOLL Frantz : rue de la Neuve, aménagement combles et remplacement vélux
CONDAMINET Christophe : rue du Clos, installation piscine enterrée
BENGRIBA Jean-Claude : Le Grand Bois, remplacement portail
Bien Vivre en Val Gelon : La Croix Rouge, installation abri de jardin
BARBIER Michelle : La Gardette, construction d'un mur
PRUVOST Julie : rue de la Neuve, ravalement vitrine et changement enseigne
MOSCA Marguerite : rue du 11 Novembre, changement porte d'entrée et installation volets roulants
PEILLEX François : La Violette, installation panneaux photovoltaïques
VOULAT Denis et Alexis : Pré Viboud, installation clôture et portails
BOUXIROT Eric : rue Dr Jules Milan, installation panneaux solaires
Copropriété du GARGOTTON : rue Maurice Rey, réparation linteau façade et retrait marquise.